WO_PAIE	Modification de Rubrique Prédéfinie

Définition : Une Rubrique est prédéfinie par Ace, cochée dans la colonne « P », c'est-à-dire quelle sera mise à jour à chaque actualisation du plan de paie. Par conséquence elle est non modifiable par l'utilisateur à moins qu'elle ne soit pas prédéfinie.

Afin de la modifier on va donc devoir dupliquer une rubrique afin de la paramétrer comme on le souhaite et qu'elle ne soit plus mise à jour par Ace.

Attention : Une rubrique qui n'est plus Prédéfinie par ACE devra attirer votre attention à chaque actualisation du plan de paie afin de contrôler ces dernières avec celle ce rapprochant étant prédéfinie.

Chaque modification sera donc à apporter manuellement.

Dans les Rubriques de Paie : Sélectionner la rubrique qui se rapproche le plus de celle que vous voudriez paramétrer puis cliquer sur « Dupliquer » en haut.

Le logiciel créait alors une rubrique où la colonne « P » n'est plus cochée, rajouter vos trois premières lettres au N° de Rubrique « nnnnACE » afin qu'on soit en mesure de les dissocier.

Vous n'avez plus cas renseigner les changements souhaités à cette nouvelle rubrique.

Attention : Si vous voulez que la nouvelle rubrique créée soit reprise automatiquement à la place de « l'ancienne », il faudra désactiver l'initiale et veiller à ce que la nouvelle soit active « A ».